



Administration Communale de Tournai

Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 10 octobre 2005

Le Conseil a décidé de :

- renforcer la sécurité des enfants aux abords de l'école située rue de la Dondaine à Vaulx en établissant un passage pour piétons à hauteur du parking du Pas du Roc.
- créer un service organisé sous forme d'une régie communale non autonome de valorisation des énergies non renouvelables et de lui confier la gestion de la centrale de cogénération par gazéification de bois pour la production d'électricité et de chauffage de la Piscine de l'Orient appelée "Projet GAZENBOIS".
- passer un marché ayant pour objet la construction d'un bâtiment destiné à accueillir la centrale dans le cadre du projet GAZENBOIS.
- approuver un nouveau Programme Triennal des Travaux 2004-2006.
- approuver l'avenant n°1 à la mission de l'auteur de projet chargé de l'étude de stabilité ainsi que des missions connexes relatives à l'installation d'un ascenseur à l'Hôtel de Ville.
- passer un marché ayant pour objet :
 - 1) les travaux de réhabilitation de l'ancienne Maison Communale de Thimougies destinés à la création de deux logements d'insertion
 - 2) les travaux de réhabilitation de l'ancienne cure de Kain destinés à la création de quatre logements d'insertion
 - 3) les travaux d'aménagement d'un cheminement piétons à Tournai-Centre.
- marquer son accord sur la reprise, à titre gratuit, des voiries du lotissement du Mont d'Or à Kain (lots 6 et 7).
- d'acquérir à la Région Wallonne, pour cause d'utilité publique, sans stipulation de prix, une parcelle de terrain entourant l'Eglise Saint-Quentin.
- passer un marché ayant pour objet l'acquisition de mobilier destiné à l'Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs

- fixer la limite des petites dépenses d'investissement à 5.500,00 € par marché et à 1.000,00 € par unité (montants hors TVA) dans la limite des crédits inscrits à cet effet au budget ordinaire.

Ville de TOURNAI